

UNE PARENTÉ ENTORTILLÉE

Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés le jour où il lui faudrait régler des intérêts de parenté; le diable tabellion, lui-même, ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglie né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui: "Numérote tes parents pour que je les reconnaisse."

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol comme le veut la loi. Écoutons, du reste, le témoin Garreau:

Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille... Vous allez voir, il y a de quoi rire. Le père Blancheton était veuf et avait un fils de vingt-deux ans; c'était un vieux farceur qui avait fait une vie de polichinelle, et qui noçait encore pas mal, et qui ne fichait jamais un sou à son fils. Alors voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille; dont le père Blancheton dit à son fils: "Veux-tu nous marier? Il y a une veuve et sa demoiselle; ça se peut." Le fils Blancheton répond qu'il veut bien, et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle. Pour lors, le père Blancheton lui dit: Ah! non, c'est pas toi qui épouses la demoiselle, c'est moi; toi, t'épouses la mère."

Ça défrisait un peu le fils Blancheton; mais comme la mère avait des écus, il dit: "Je veux bien." C'est bon, les deux mariages se font; si bien que v'là le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était, par conséquent, le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère... (Rires dans l'auditoire.)

M. le président.—Tous ces détails sont inutiles. Le témoin.—C'est pour vous dire le galimatias; sans compter que la vieille qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que, pour lors, le fils Blancheton, à son tour, ne fichait plus un sou à son père qui était son gendre, et que ça faisait de la brouille dans la famille.

M. le président.—Mais arrivez donc au vol. Le témoin.—Voilà! c'était pour vous expliquer; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon, qui se trouve être le beau-frère de son grand-père, de même que la petite fille était... (Rires dans l'auditoire.)

M. le président.—Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. J'y suis; c'était pour que vous compreniez; finalement qu'ils ont tous fini par se brouiller comme les menuisiers avec les nœuds de sapin, et qu'un beau jour le fils Blancheton a pincé à sa belle mère qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par suite de la mort du père Blancheton, il lui a pincé les effets du défunt, vu qu'il dit qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter; c'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volé: v'là l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le tribunal a jugé que dans ces circonstances la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

C'est ainsi que tous les degrés et tous les noms de parenté peuvent être bouleversés par des alliances à l'instar de la famille Blancheton.

Comment déloger un visiteur importun. Le rhumatisme, dit M. A. McTaul, propriétaire du City Hotel, Kingston, me faisait souffrir des douleurs atroces, mais depuis que j'ai employé l'Huile de St. Jacob, j'ai réussi à déloger ce visiteur. Cette Huile agit comme par enchantement.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGale, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

VARIÉTÉS

La veille de la fête d'Ernest, qui trépigne d'impatience dans l'attente des surprises du lendemain.

Vers le soir, on apporte pour lui un superbe Polichinelle.

Fou de joie, il court chercher sa mère en criant: —Oh! maman, viens voir, c'est déjà demain.

\* \*

Monsieur reproche très amèrement à madame de s'absenter des journées entières.

—C'est tout naturel, répond madame, je vais chez maman.

—Chez ta mère!

—Mais oui, gros jaloux, j'y suis bien obligée, puisque je lui dois le jour.

\* \*

La scène se passait un vendredi, dans la baraque d'un dompteur.

Tout à coup, un lion furieux se précipite sur le bel-lulaire et lui enlève un morceau de bras.

Au milieu de l'effarement de la foule, on entend une vieille dévote s'écrier en mettant sa main sur ses yeux:

—Quelle horreur! voilà un lion qui mange de la viande un vendredi!

\* \*

Un pasteur protestant fait appeler son maçon pour réparer le mur du temple dont le crépi est tombé.

—Maître John, dit-il à l'artiste en bâtiment, quel affreux mortier m'avez-vous mis là, la dernière fois!

—Mais, révérend, que voulez-vous! sur une église protestante, on ne peut pas mettre du ciment romain.

\* \*

Cour d'assises.

Le président s'adresse à l'accusé, un cousin de Jean Hiroux:

—Je dois reconnaître que votre casier judiciaire est absolument pur. Cependant votre réputation dans votre pays est déplorable.

L'accusé, très enroué:

—C'est que, voyez-vous, monsieur le président, j'ai été candidat aux dernières élections. Ça fait toujours quelques ennemis!

Naissance

En cette ville, le 4 courant, madame J.-B. Palizza, une fille.

LES ÉCHECS

Montréal, 10 août 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

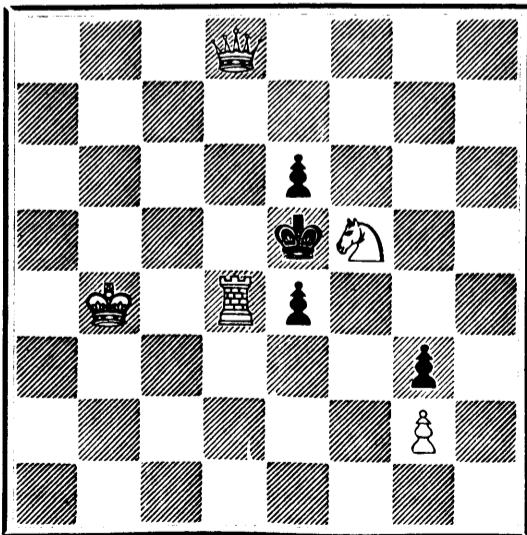
SOLUTIONS JUSTES:

No. 320.—MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières; H. Lupien, J. Maurien, Québec; L. Dargis, Montréal; E. Legault, Ottawa. N. P., Sorel; L. O. P., Sherbrooke; A. P., Arthabaska; V. Gagnon, S. Tudeu; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin M. Lafrenais P. Fabien, Montréal; Un amateur, Terrebonne.

PROBLEME No. 321.

Composé par M. le Dr Gobe.

NOIRS.—4 pièces.



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 320.

- |                           |     |                   |
|---------------------------|-----|-------------------|
| <b>Blancs.</b>            |     | <b>Noirs.</b>     |
| 1 D 1er T D               |     | 1 R 1er C ou 3e C |
| 2 C 8e F R                |     | 2 R joue.         |
| 3 D fait échec et mat.    |     |                   |
|                           | Si: | 1 R 3e T          |
| 2 D 8e T R, échec         |     | 2 R 3e C          |
| 3 C 8e F R, échec et mat. |     |                   |

COLLÈGE D'OTTAWA

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

CONFÈRE LES GRADES UNIVERSITAIRES.

LES COURS S'OUVRIRONT LE 6 SEPTEMBRE.

COURS COMMERCIAL ET COURS CLASSIQUE.

On donne une attention toute spéciale à l'étude des sciences pratiques. L'anglais est la langue officielle du Collège, mais les deux langues, anglaise et française, y sont également enseignées et parlées. L'enseignement du dessin entre dans le Programme et se donne gratuitement. Les différents Départements de l'enseignement et de la discipline sont confiés à des prêtres d'une longue expérience.

On veille avec un soin tout paternel à la conduite, à la santé, et aux progrès des élèves. Les parents reçoivent un bulletin mensuel.

Le Collège est éclairé au gaz, chauffé à l'eau chaude et pourvu de bains à l'eau froide et à l'eau chaude. Cours vastes et spacieuses. Gymnase complet. Maison de campagne à un mille de la ville.

Les départements domestiques sont sous les soins des Sœurs de la Charité.

MEDAILLES PAPALES

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au Collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

Pour tout ce qui concerne le cours d'études, la méthode d'enseignement, les examens requis pour les Grades Universitaires, voyez le Prospectus, que l'on envoie sur demande.

CONDITIONS: Pension, Enseignement, Lit et Garniture, Lavage et Honoraires du Médecin, payables d'avance au commencement de chaque terme, en Septembre et en Février.

COURS COMMERCIAL..... PAR ANNÉE \$150  
" CLASSIQUE..... " 160



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après vendredi, le 18e jour d'août prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes. Il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 15 juillet 1882.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI, le 3 d'AOUT prochain, à MIDI, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour charbon et charbon de bois," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des édifices publics à Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de samedi, le 22 juillet courant, à ce bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$100, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 19 juillet 1882.